

## Exposé sur Colbert

Jean Baptiste Colbert (1619\_1683) est sûrement l'un des ministres qui a plus marqué la postérité. Effectivement pendant 22 ans, il collabore étroitement avec Louis XIV. Soit un fait rarissime dans l'histoire. C'est ensemble, qui renforcent les pouvoirs de l'état et dans un second temps, le font rayonner. Suite au décès de Mazarin qui l'avait présenté au roi, et dont ce dernier avait toute confiance, Colbert, devient intendant des finances un an plus tard. Mais, il faudra attendre le 12 décembre 1665 pour que Colbert, soit nommé contrôleur général des finances

« La France royale avait connu des hommes d'état laborieux, Sully, Richelieu, mais nul ne fut plus rude travailleur que Colbert. Il était écrasé de responsabilités mais rien ne lui faisait peur. La France lui doit beaucoup et pas seulement le royaume de Louis XIV, nos institutions, nos acquis se ressentent encore de son œuvre titanesque. »

. Nous pouvons donc nous demander en quoi les réformes de Colbert, marquent un tournant dans la politique, et le règne de Louis XIV

Pour cela, nous nous attarderons sur sa lutte pour le pouvoir, puis son désir de réformes. Enfin, nous nous interrogerons sur les bonheurs de Colbert.

### PLAN :

#### I \_ La lutte pour le pouvoir

- a) des débuts modestes, mais néanmoins prometteurs.
- b) La chute du surintendant Fouquet marque un tournant
- c) l'importance de son rôle

#### II \_ un désir de réformes

- a) enrichir le royaume
- b) faire régner une justice fiscale
- c) recréer une marine saine

#### III\_ le bonheur de Colbert

- a) encourager les lettres
- b) encourager les sciences
- c) embellir Paris

#### I\_ la lutte pour le pouvoir

- a) Des débuts modestes mais néanmoins prometteurs.

De 1640, à 1642, Jean Baptiste Colbert peut admirer à loisir cet « animal politique » qu'était celui qu'il appellera toute sa vie le grand cardinal. Epuisé par la maladie, le travail et les intrigues de la cour, Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, ne se soutenait qu'à force de volonté.

La disparition de ce dernier fut le signal de grands bouleversements à la cour, les prisonniers

politiques sortirent de la bastille et les exilés revinrent à leurs provinces.

Les dernières années du règne de Louis XIII, avaient été marquées par des taxes et des impôts écrasants. Commis au ministère de la guerre. L'ascension de Jean baptiste Colbert, fut grandement facilitée par la place de secrétaire d'état à la guerre qu'occupait son beau frère. Colbert fut nommé commissaire aux revues, c'est-à-dire responsable de la bonne tenue des troupes et surtout de la présence effective des hommes. Il Remplit sa tache à l'entière satisfaction de son ministre qui en 1664, lui adressa les plus vifs compliments. Entre temps Colbert avait été nommé commissaire des troupes en Nivernais, responsable administratif du régiment des vanes en juin 1640, commissaire aux revues en Picardie en mai 1643 et responsable des levées de nouvelles troupes à Thionville en aout.

En 1650, nous sommes en pleine fronde et Anne d'Autriche parcourt la Normandie accompagnée du jeune roi et de Mazarin. Colbert, l'âge de trente et un ans, fait partie du voyage. Les conditions de celui-ci sont nettes. Il veut être accrédité auprès de la reine et ne veut partager la confiance du cardinal avec d'autres. Ainsi, être au service de Mazarin à partir de 1651 va marquer pour Colbert un point décisif de sa carrière. Il peut désormais songer à accéder aux responsabilités les plus hautes. C'est ainsi que des 1652, il est nommé conseiller d'état. Lorsqu'entre octobre 1652 et février 1653, le roi et Mazarin reviennent à Paris un accueil triomphal leur est réservé. Quant à Colbert, il est récompensé de sa fidélité envers de cardinal, une fois le traité des Pyrénées signé, le 7 novembre 1659, qui assurait la paix avec l'Espagne, il obtient alors la charge de secrétaire des commandements de la reine, Marie Thérèse d'Espagne, promis en mariage à Louis XIV;

Ainsi, le descendant des marchands rémois s'introduit à la cour...

b) La chute du surintendant Fouquet marque un tournant.

L'intendant du défunt ayant épuré ses comptes, fut bien venu du roi lorsqu'il lui remit les quelques millions de livres, fortune secrète du cardinal qui étaient dissimulées à Vincennes. Ce qui représente une manne pour un jeune souverain avide de jouir de la vie, d'assurer sa gloire et ainsi que de laisser sa place dans l'histoire. Mais, il fallait abattre Fouquet, géant de la finance, et faire rendre gorge à ce surintendant malhonnête. Le roi savait que Colbert était discret, prompt efficace et fort fidèle. 'Il l'attache alors au siège des finances. En chargeant Colbert de vérifier les comptes du fastueux propriétaire du domaine de Vaux le vicomte, il lui confie alors pour mission de l'abattre.

Lorsque ce dernier reçoit, le 17 aout 1661 dans son domaine de vaux le vicomte les altesses royales, il ne se méfie de rien. En effet, le roi se sent offusqué par un tel étalage de richesse. Quelques semaines plus tard, le 5 septembre 1661, Fouquet est accusé d'avoir « tracé de sa main un véritable plan de guerre civile » d'avoir fait au roi des prêts supposés de s'être fait donné par les fermiers généraux et les traitants des pensions évaluées à 362 000 livres » « d'avoir fait revivre des billets surannés, achetés à vil prix, et de les employés pour leur somme totale dans les ordonnances de comptant » tels sont les fruits de la minutieuse enquête de Colbert.

Ainsi, des décembre 1661, une chambre de justice est formée. La place déterminante de procureur général fut confiée à Omer Talon, avocat général à la cours de Paris. Il était connu pour une certaine hostilité envers l'accusé et Colbert espérait « que sa sévérité naturelle » serait admirable à cette occasion. Les magistrats furent encadrés par le vieux chancelier Pierre Séguier, se chargeant d'indiquer à la chambre, les souhaits du pouvoir. « les abus de l'administration des finances, avaient été poussées si loin que le roi s'était décidé à prendre personnellement connaissance du détail de toutes les recettes et dépenses du royaume, afin d'empêcher quelques particulier d'élever subitement, par des voies légitimes, des fortunes prodigieuses, et de donner le scandaleux exemple, d'un luxe capable de corrompre les mœurs

et toutes les maximes de l'honnêteté publique »

L'ensemble des concussions supposées de Fouquet ont donc été ramené à une dizaine de critères qui pouvaient être classés en trois catégories différentes: les pensions annuelles prises par Fouquet sur les fermes pour environ cinq cent mille livres, l'acquisition frauduleuse de droits sur le roi, et sa participation à des traités sur des octrois. Et enfin, d'avoir prêté au roi, sous des prêts noms, des sommes importantes dont une partie était fictive.

. Ainsi, le 22 décembre 1664, la chambre de justice prononce contre Fouquet la peine de bannissement, pour abus et malversations sur le fait des finances. Sa peine est aggravée par Louis XIV qui le condamne à la prison perpétuelle.

Ainsi, le 26 Mars 1665: Louis XIV ajoute aux attributions de Colbert la surintendance générale du commerce. Le prévôt des marchands est de droit chef de commerce, puis le 27 août, il obtient la charge de grand trésorier de l'Ordre, jusqu'à devenir le 12 décembre, contrôleur général des finances.

c) l'importance de son rôle.

Colbert (était un homme) en qui j'avais toute la confiance possible, parce que je savais qu'il avait beaucoup d'application, d'intelligence et de probité » Louis XIV qui l'exprime également ici en « et comme dans la conduite des plus grandes affaires de notre état, dont nous vous avons donné part, nous avons reçu en toutes occasions des preuves d'une extraordinaire capacité et intelligence pour l'ordre et direction de nos finances, et singulière affection à notre service » ligne 12

Comme son maître, Colbert estimait qu'il était nuisible de mettre dans le secret de l'administration des finances un trop grand nombre de collaborateurs. Il écrivait au roi » plus elles seront conduites par un petit nombre de personnes, plus elles approcheront de la perfection »

Le conseil des finances n'était constitué que de Colbert, du chancelier Séguier, et de deux intendants choisis pour leur probité, leurs capacités et leur discrétion. « L'application que nous avons apportée à l'administration de nos finances, depuis que nous avons supprimé le titre de surintendance, nous ayant plus particulièrement fait connaître l'importance et l'étendue des fonctions de la charge de contrôleur général des finances, nous aurions résolu, pour lui donner toute l'autorité que requiert le bien de nos affaires, de les réunir en une seule personne et fait régler, à cet effet, le remboursement appartenant à sieurs Breteuil et Hervart, qui exercent alternativement le dit contrôle. », ligne 5 à 7 « Voulons, néanmoins, que lesdits sieurs de Breteuil et Hervart, puissent continuer, chacun dans leur quartier, l'exercice et fonction de leurs dites commissions conjointement avec vous, et prendre leurs places et séances suivant et conformément audit règlement, jusqu'à leur entier remboursement ». Ligne 40 à 43

Par ailleurs, le rôle officiel que lui attribua le roi, se définit ainsi : » contrôler toutes les quittances, mandements, rescriptions des gardes de notre trésor royal, trésorier de nos revenus casuel, prêts des officiers, droit annuel et autres deniers dont on fait recette, marc d'or, aliénations, soit à perpétuité ou à faculté de rachat perpétuel, offices domaniaux, taxes et restitutions et autres de nos deniers ordinaires et extraordinaires dont sera la recette à notre profit pour quelque cause que ce soit et de quelque nature que ce puisse être. Ligne 24 à 28 « De même, qu'on lui incombe de » contrôler toutes les commissions qui seront expédiées pour le levé de nos tailles et autres impositions, lettres patentes, octrois, donc, acquits-patents, remboursement rôles de validation et de rétablissement et autres expéditions généralement quelque conquêtes sujettes audit contrôle » ligne 28 à 32 Toutes ces énumérations montrent donc l'étendue de la charge de contrôleur général des finances. Néanmoins, Colbert fait encore

d'avantage.

## **.II\_ un désir de réformes**

### *a) enrichir le royaume*

Développer le commerce devient une nécessité. En effet, Des 1662 Colbert affirmait en un long mémoire que « l'on n'avait jamais pensé au commerce dans le royaume ». Sa ressource, essentielle est l'agriculture. Mais Colbert sais que ses rendements sont soumis aux exigences d'une volonté supérieure à la sienne celle des aléas climatiques. Chaleurs estivales, pluies d'automne, grêles ou gelées qui martyrisent les oranges offertes à la reine, forte chute de neige, peu d'ensoleillement qui empêche les « légumes » de Mazarin de murir. Tout est prétexte aux intendants de provinces de demander des allègements fiscaux. Colbert n'est pas dupe !

Face à la narration de ses malheurs, l'intendant d'Orléans dut être surpris de cette réponse du ministre. « le bruit que l'on fait de ces grêles est toujours beaucoup plus grand que l'effet. Aussi, il faut toujours attendre trois semaines ou un mois pour reconnaître la ruine que les grêles ont causée parce que presque toujours le mal paraît grand d'abord, mais lorsque les fruits grossissent et que la seconde sève pousse les feuilles, cela répare le mal, ou la plus grande partie » toute fois le ministre se met toujours à l'écoute des peuples car il hait la misère source de désordres.

De plus, d'autres problèmes se posent. Les villes et les communautés sont endettées ce qui empêche une bonne communication dans la mesure où des péages sont établis partout sur les terres et les rivières. Ce qui n'empêche pas également la piraterie. Par ailleurs, les exportations coûtent chères et le nombre de bateaux est insuffisant. Ainsi, lorsque l'intérêt du roi est porté sur la question Colbert écrit : « sa majesté en a fait un de ses principaux soins et a donné une telle protection qu'elle a vu le nombre considérable de vaisseaux se bâtir de nouveau.

### *b) faire régner une justice fiscale*

Colbert laisse une bonne image économique dans la tête des hommes du 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle. « Colbert commença, comme le duc de Sully, par arrêter les abus et pillages. La recette fut simplifiée autant que possible, et par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du roi en diminuant les tailles » Voltaire. L'idée de base est simple, c'est au roi de percevoir ses impôts. Les intermédiaires coûtent excessivement cher. Ainsi, en supprimant les titulaires d'offices, le roi dispose de plus de ressources. Des 1664 Colbert, dénonce « l'horrible multiplicité des officiers ». Il fait alors promulguer par le roi une série d'édits en vue de rembourser ces offices. Ainsi, lorsque Louis XIV fait de Colbert, le 12 décembre 1665, le seul contrôleur général des finances par commission, il inaugure alors ses méthodes de comptables rigoureux « il présente au roi, tous les premiers jours de l'an, un agenda, où ses revenus sont marqués en détail et à chaque fois que le roi signait des ordonnances de dépenses, Colbert lui fait se souvenir de les marquer sur son agenda, afin, qu'il puisse voir quand il lui plaît, combien de fonds lui reste il !

Il existe divers handicaps, de taille à la bonne maîtrise des finances. Les deux ordres les plus riches, le clergé et la noblesse, étant des privilèges échappent par ce biais, à la taille. Et ceux qui la paient relèvent de systèmes fiscaux très divers. Colbert souhaite établir un système unique, celui de la taille réelle. En vain. Reste alors les impôts indirects « pour le droit des aides, il y a une règle générale à observer, elle consiste à bien connaître tous ceux qui y sont sujets et que chacun en porte sa part, selon les forces. Etant certain que par l'inégalité des charges 'c'est à dire quand les peuples puissants ou riches se sont déchargés le pauvre ou le faible se trouve surchargé. Et cette inégalité cause dans les provinces la pauvreté la misère et la difficulté du recouvrement des deniers du Roy.

Le second handicap est l'absence de cadastre et le troisième sont les dépenses (un document dressant l'état de la propriété foncière d'un territoire.). Colbert s'acharne ainsi jusqu'à sa mort, à ce que les recettes du Roy soient en excédent sur les dépenses ( il parvient en 62 et 71), soit au moins en équilibre. Mais la guerre de Hollande et ses dépenses, vont ponctionner tout cela, tout comme celle due à la construction du château de Versailles, ainsi que le train de la vie de la cour. Néanmoins, Colbert,

réussit, grâce à sa persévérance ; à faire entrer de l'argent dans les caisses du roi. Il entreprend la réformation des forêts domaniales dont les revenus sextuplent en une année. (62-63), il tente également de limiter les privilèges fiscaux des cilles. De plus, il entreprend une réformation de la noblesse afin de faire payer deux mille livres en cas d'usurpation. Au début, Colbert était mal servi les premières années par des commis, la plupart ignorant ou fripons dit Choisy, puis les usurpateurs de la noblesse surviennent, pour enfin laisser place au problème de la guerre. Il se résignera alors au crédit !

Epris de justice notamment fiscale, toujours désireux de faire rendre gorge aux financiers, autres traitants, toujours désireux de réclamer de fortes sommes à tel ou tel financier, longtemps après l'affaire, toujours péris de la chambre de justice, Colbert aurait néanmoins aimé accéder au poste de chancelier de France. Mais Colbert, ne pouvait cumuler tous les bonheurs dans la mesure où il avait su recréer avec succès une marine saine, qui lui vaut l'hommage quasi hunc animae de la postérité.

### c) recréer une marine saine

« la puissance du roi est supérieure par terre à toute celles de l'Europe ; Néanmoins, par mer, celle-ci est inférieure .

Dans l'Europe médiévale et moderne, les souverains embarquent peu parce que la mer est signe de danger. Mais Colbert sais « quiconque est maître de la mer a un grand pouvoir sur terre »

En 1626, la marine royale naît sous Richelieu. 1669, marque sa renaissance et c'est celle-ci qui permet à la France de remporter la guerre de Hollande ; Ainsi ? on assiste à la véritable royalisation de la marine, le 18 février, Colbert obtient le secrétariat d'Etat à la maison du roi, auquel s'ajoute la marine enfin unifiée. Levant et ponant.

Par la suite, le 12 novembre, Colbert fait ratifier à Louis XIV, de nombreuses décisions tel que le roi fait supprimer la grande maîtrise de la navigation en donnant aux héritiers de Beauforts les bournons Vendôme, 166.666 livres à titre de dédommagement. Puis le roi établit l'amirauté de France en faveur de son fils, le comte de Vermandois, né de la duchesse de la Vallière et élevé par Colbert

le roi crée ensuite la vice amirauté du Ponant, offerte à Jean Estrées qui donne aussi à ses cousins bournons Vendôme 83.333 livres, en dédommagement de la grande maîtrise. Bien évidemment il crée également la vice amirauté du levant restée vacante jusqu'à la nomination de Tourville.

Le 24 décembre, sont créés les gardes de la marine inaugurés à l'observatoire. On assiste à l'ouverture du canal du Havre, à Harfleur.

Ainsi, la totalité de ces mesures de 1669 vont permettre à Colbert de préparer efficacement la guerre navale contre les provinces Unies.

## III\_ le bonheur de Colbert

### a) encourager l'art et les lettres

Colbert, responsable de la bibliothèque du roi dès 1662, ne cesse de l'enrichir. Pour accroître le nombre d'ouvrages déposés, il use de plusieurs procédés. Il renforce l'usage du dépôt légal, créé par François 1<sup>er</sup> et ce même si les éditeurs consentent rarement à « perdre » deux exemplaires. Il cherche donc par le biais des intendants à trouver des ouvrages rares mais aussi des manuscrits. . Diplomates, consules, deviennent ses rabatteurs et lui expédient de l'étranger des ouvrages, que ce soit d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne ou d'Angleterre. C'est ainsi, que peut être achetée une grande partie de la bibliothèque de la reine Christine. Il fait par ailleurs, recopier les manuscrits uniques, confiant l'enrichissement des collections à Pierre de Carcavy, qui fit exécuter des copies d'originaux, notamment en Orient. Il favorise aussi les legs de livres à la bibliothèque du roi, qui reçoit successivement les fonds de Gaston d'Orléans et ceux de Béthune. Neveu de Sully. Enfin, il se préoccupe de loger tous ces ouvrages : en 1666, il achète deux hôtels, rue de Vivienne, pour y transférer la bibliothèque du roi, trop à l'étroit rue de la Harpe.

Cette politique se montre payante : en 1667, 132 manuscrits, provenant de la bibliothèque de

Fouquet, entre dans la nouvelle bibliothèque du roi. En 1668, en tant qu'exécuteur testamentaire de Mazarin, Colbert, fait entrer dans les collections royales nombre de documents appartenant au cardinal et issus des collections, Peiresc et Naudé.

Par ailleurs, avec l'aide de Charles Perrault, son principal auxiliaire en matière culturelle, élu à l'académie française en 1673, mais aussi celle de Vauban, de Puget, de Le Brun, Colbert réalise une œuvre immense : l'Académie des inscriptions et des belles lettres créée en 1716, hérite de la petite académie créée en 1663.

Ainsi, Au contact de Mazarin, le plus grand collectionneur de son siècle, Colbert, s'est pris de passion pour les livres, passion née sans doute de son oncle, maire de Reims, et bibliophile averti. La splendide bibliothèque de Colbert aurait d'ailleurs selon certaines sources été en partie composée d'ouvrages de Mazarin. Colbert faisait ainsi régulièrement acheter pour lui, de beaux ouvrages notamment en Allemagne, par son frère Croissy, intendant D'Alsace.

Mais, Colbert a également une vision altruiste de l'art ; Pour mener à bien cette tâche qu'est la politique culturelle de la France, où les chantiers sont légions, Colbert sait s'entourer, comparer, demander des conseils à l'étranger, comme par exemple le cavalier Bernin mandé depuis Rome, pour donner son avis sur le Louvre. De même que sa politique maritime, s'inspire de Richelieu, sa politique culturelle s'inscrit aussi beaucoup plus dans la continuité que dans l'innovation. Colbert, né à Reims, élevé en province, formé quelques temps à Lyon, accuse un retard considérable sur le plan culturel par rapport au monde parisien des artistes et des écrivains. Néanmoins, cela ne l'empêche pas de créer en 1667, le cabinet des estampes, et le cabinet des médailles, de la bibliothèque nationale, lorsque ce dernier fait l'acquisition pour le roi de la collection d'estampes de Michel de Marolles, amateur de pièces en tout genre, allant des pièces populaires aux gravures de maîtres. Ainsi, Colbert a une véritable politique culturelle, aidant et pensionnant les auteurs à conditions qu'ils mettent leurs plumes au service, du roi.

#### *b) encourager les sciences*

Colbert s'intéresse aussi aux sciences et protège l'inventeur Denis Papin, A la suite de Théophraste Renaudot, qui organisait des réunions scientifiques, Des 1636, il crée en 1666, l'académie des sciences. Il persuade pour cela le roi, que la France avait besoin d'une institution comparable à la royale society D'Oxford. La Bavière avait déjà une académie des curieux de la nature, Florence une academia d'el cimento, et Descartes, Gassendi, Pascal, avaient pris l'habitude de se réunir en assemblée. Ainsi, Grâce à Colbert, Paris devient la capitale scientifique d'Europe.

De plus, L'observatoire royal de Paris, construit au sud du palais du Luxembourg, est également une création Colbertienne. C'est ainsi, que le 21 JUIN 1667, les astronomes de la l'académie, définissent le méridien de Paris.

Ainsi, Colbert, veille à l'essor des sciences tant en période de guerre qu'en période de paix. Tous les domaines l'intéresse, notamment celui des sciences en liaison avec les découvertes géographiques et la navigation.

#### *c) embellir Paris*

Colbert, comme tout non Parisien de souche (marie de Médicis au Luxembourg, Anne d'Autriche au Val de grâce et Mazarin au palais Cardinal), aime Paris. Mais, il sait aussi que celle-ci est dangereuse, Henri IV s'y est fait assassiner, Henri III aussi, à saint Cloud. Les spectacles sont dur en place de grève » : on écartèle Ravailac, on brûle La Voisin, on décapite la Brinvilliers. Colbert souhaite donc aménager la ville de Paris. Il érige donc de nombreux bâtiments. Et fait aménager plusieurs axes rapides tels Vincennes saint germain. Par ailleurs, il privilégie les espaces verts. Le roi aime les grandes étendues forestières, les bois de hautes futaies. Soit que le roi aime la nature quasi libre, alors que Colbert préfère la nature partout maîtrisée !

Par ailleurs, Colbert, ne souhaite pas que fortifier Paris. Ce serait reconnaître ses peurs aux yeux de l'Europe. Il encourage donc le roi à acheter Dunkerque, et Lille (1662.1668). Néanmoins, c'est autour d'un royaume agrandi, d'un nouveau « pré carré » qu'il fait dresser par Vauban la célèbre, « ceinture de fer ». Considérant que plus les frontières ne seront loin de Paris et mieux la capitale sera protégée. Le Paris de Colbert n'a donc pas une vocation militaire, elle doit avant tout être la capitale du pouvoir politique et de l'esprit. Et pour Colbert, le pouvoir politique s'incarne dans le Louvre. En effet, il aura aimé que le roi en face sa résidence principale. Etant le palais des souverains depuis le moyen âge. A l'inverse, il représente pour Louis XIV, la Fronde et les mauvais souvenirs. A cela s'ajoute qu'il ne serait qu'un maillon, dans la chaîne des temps. Il décide donc d'innover en faisant construire Versailles. Hérité d'une pavillon de chasse de son père. Il n'en reste pas moins que pour Colbert il est nécessaire d'élever des monuments publics qui portent la gloire et la grandeur de Votre Majesté »

Par ailleurs, la Prusse Colbertienne se veut aussi ville propre. Toujours soucieux d'hygiène, en ville comme à bord des vaisseaux, il fait nettoyer Paris, grâce à la perception d'une taxe « sur les boues et lanternes ». La ville se trouve donc nettoyée aux frais de chacun des 17 quartiers. Ainsi, Colbert permet à la ville de Paris, de s'embellir et de se moderniser.

## Conclusion

Pour conclure, nous avons pu constater que ce jour du 12 décembre 1665, marque à la fois une rupture, mais d'un autre côté reste dans la continuité des modifications que Colbert veut apporter. En effet, sa carrière politique ne débute pas ce 12 décembre, néanmoins, cette nomination lui permet, de s'imposer encore d'avantage sur la scène politique. Ce qui l'amènera à réaliser de grands projets. C'est ainsi que certains se demandent si Louis XIV a créé Colbert ou si c'est Colbert qui a créé Louis XIV !

**Louis Nicolas Le Tonnelier**, baron de Preuilly et **de Breteuil** est un officier de la Maison du Roi Louis XIV, né le 14 septembre 1648 à Montpellier et mort le 24 mai 1728.

Louis Nicolas Le Tonnelier était le benjamin de Louis Le Tonnelier, intendant du Languedoc et conseiller au Parlement de Paris.

Rappelé à Paris en 1684, il vendit sa charge de lecteur du Roi tout en conservant le privilège de la première entrée ainsi que son appartement dans le château de Versailles